

Image not found or type unknown



Résiliation offre Tout en un idéal BOUYGUES TELECOM

Par **MarieAstrid**, le **29/03/2012** à **21:14**

Bonjour, au mois de janvier 2012 j'ai déménagé. J'ai donc profité de l'occasion pour résilier mon offre b-box idéal. Bouygues Télécom a accepté ma résiliation pour l'offre télévision-téléphone-internet sans problème mais pour la téléphonie mobile, ils me réclament 265 euros. La fin de mon engagement est le 24/06/2012 et j'avais reconduit l'offre téléphonie pour 2 ans. Je pensais ne leur devoir que 25 % des sommes restant, soit 65 euros environ, puisque mon contrat avait plus de 1 an. Ai je raison ? Voir s'agissant d'une offre complète téléphonie mobile + internet + télévision + téléphone fixe, je pense ne rien leur devoir. Merci de votre aide.